

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 13 Octobre 2014
à la maison des services et des associations à
Durrenbach**

Étaient présents : 34

Membres en exercice : 35

Présents : M. HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire, Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, DESCHLER Annie, DUDT Lysianne, DUTEY Sylvie, GARDON Karine, HASENFRATZ Rachel, LEDIG Evelyne, ROTH Marie-Louise, WEISS Marie-Line, MM : BALL Jean-Claude, FUCHS Alain, ISEL Roger, JULLY Jean-Marie, KAISER Francis, KLIPFEL Jean-Louis, KREISS Alfred, MULLER Jean, NICASTRO Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER Dominique, RAUSCHER Bernard, RICHERT Robert, SCHLOSSER Charles, SCHNEIDER Dominique, SCHNEIDER Francis, SCHNEPP Franck, SITTER Pierrot, SUSS Charles, THALMANN Alfred, WEBER Bernard, WEISBECKER Jean, WEISS Damien, WERNERT Stéphane
Suppléant(s) : M. RAUSCHER Bernard (de M. ATZENHOFFER Alphonse)

Excusé(s) : MM : ATZENHOFFER Alphonse, SCHERTZ Christophe

Invité(s) : MME KOHLER Véronique MM : BERTRAND Pierre, GUILLON François, REISS Frédéric représenté par Christian KLIPFEL,

Excusé(s) : M MERCAN Jean-Guy Le Sous-Préfet Haguenau/Wissembourg,

Réunion du 13.10.2014 - 19h30 - Maison des services et des associations-Durrenbach - Salle de réunion RDC - Invitation avec ordre du jour envoyée le 07.10.2014 et complétée d'un rapport de présentation consultable et téléchargeable sur l'extranet de la communauté de communes et envoyé par mail aux membres du conseil (conseillers ayant communiqué une adresse mail).

Invités élus : 50 personnes - 35 élus délégués titulaires et 15 délégués suppléants,

8 invités permanents (M. le président du Conseil général du Bas-Rhin et conseiller général du canton de Woerth, direction de la maison du Conseil général du Bas-Rhin Haguenau-Wissembourg, M. le trésorier de Woerth, M. le Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg par intérim, MM. les Conseillers généraux des cantons de Sultz-sous-Forêt et Wissembourg, M. le Député, les DNA),

Séance publique.

Invités autres à cette séance : intervenants extérieurs : Néant.

Information : Le nouveau sous-préfet de Haguenau-Wissembourg prend ses fonctions aujourd'hui : M Jean-Guy MERCAN.

Le président ouvre la séance à 19h30.

Une convocation a été régulièrement adressée aux conseillers communautaires le 07/10/2014.

M. Jean-Marie HAAS, Président, ouvre la séance qui a lieu à la maison des services et des associations à Durrenbach à 19 heures 30, et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Désignation d'un secrétaire de séance.

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

M. ISEL Roger est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de réunion du conseil communautaire du 15.09.2014.

Le compte-rendu de la séance du 15.09.2014 est consultable sur le site internet de la communauté de communes. Il a par ailleurs été envoyé par mail aux conseillers communautaires. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

137.2014 : Service à l'enfance : périscolaire et animation : renouvellement des conventions d'objectifs et de moyens avec les associations FDMJC 67 et AASBR.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,

Vu le budget annexe 2014 concerné,

Vu la délibération du conseil communautaire n°055.2011 du 18.04.2011 « reconduction des conventions avec les associations partenaires de la communauté de communes : mandat d'intérêt général »,

Considérant la convention pluri annuelle d'objectifs et de moyens relative au service périscolaire et animation jeunesse signée avec la FDMJC67 en date du 01.01.2012,

Considérant la convention pluri annuelle d'objectifs et de moyens relative au relais assistantes maternelles et à la halte-garderie de Morsbronn-les-Bains signée avec l'AASBR en date du 01.01.2012,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du vice-président M. Alfred KREISS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une abstention, décide :

- **De valider les propositions de reconduction des conventions fixant les mandats d'intérêt général confiés aux organismes suivants :**
 - **FDMJC67,**
 - **AASBR.**

- **D'autoriser le président à signer ces conventions d'objectifs et de moyens fixant les engagements de chaque partie.**

138.2014 : Maison rurale de l'Outre Forêt : Régie de recettes : augmentation du plafond d'encaisse à l'occasion de l'organisation des festivals du point de croix.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 13/10/2014

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,

Vu le budget annexe 2014 concerné,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes de Pechelbronn instituant une régie de recettes,

Vu la délibération du conseil communautaire n°102.2012 en date du 24.09.2014 « Régie MROF : augmentation du fonds de caisse et plafond d'encaisse pour le festival du point de croix »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°111.2014 en date du 07.07.2014 « MROF (Maison Rurale de l'Outre Forêt) : dispositions relatives à la régie de recettes (festival du point de croix),

Considérant les fréquentations relevées lors des festivals du point de croix,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du vice-président M. Charles SCHLOSSER,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, la majorité, une abstention, décide :

- **De porter le plafond d'encaisse fixé à 3 500 € (et 6 000 € lors du festival), temporairement et à titre exceptionnel et dérogatoire, à l'occasion du festival du point de croix (deux week-end par an au courant du mois d'octobre-novembre), à 12 000 €.**

POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES : MISE EN ŒUVRE ET PROBLEMATIQUES

INFO : Débriefing du séminaire des élus organisé le 04.10.2014 : présentation d'une synthèse sommaire des discussions et suites à donner.

Elu référent : Jean-Marie HAAS

Agent référent : Till HARRES-Fabrice KIRSCH

FORUM 2014

COMMUNES ET COMMUNAUTES DE COMMUNES

ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

4 OCTOBRE

A 8H AU LIEBFRAUENBERG

Une synthèse sommaire du forum des élus organisé le 04.10.2014 au Liebfrauenberg a été présentée en séance.

Le président rappelle que suite aux dernières élections, une journée de visite sur site des infrastructures de la communauté de communes et des projets en cours a été organisée, ainsi qu'une réunion sur les finances (présentée par le trésorier).

Les prochaines étapes à venir sont annoncées le 17 novembre, et le 26 janvier 2015 pour le budget 2015 (dates prévisionnelles).

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 13/10/2014

Un compte-rendu sera présenté par le consultant M. Traessart, suivi de propositions de plan d'actions le 17 novembre à 19h – (réunion - lieu à définir (une invitation suivra)).

INFO : Présentations des travaux en cours par les différents membres du bureau exécutif (avancement des projets et réflexions en cours, compte rendu des travaux des commissions) et discussion ouverte sur les différents enjeux de développement du territoire (économie et tourisme, services à la famille, cadre de vie, aménagement de l'espace, mobilité et circulation de l'information).

Elu référent : Jean-Marie HAAS

Agent référent : Till HARRES

Après un rappel rapide par chaque membre du bureau exécutif (président et vice-présidents) des compétences transférées par les communes à la communauté de communes, un point sera fait sur les différents projets en découlant et sur leur état d'avancement.

Les vice-présidents pourront à cette occasion également faire un compte rendu sommaire des premières commissions thématiques qui ont eues lieux et exposer les problématiques à venir entrant dans leur champ de compétence. Les conseillers communautaires pourront alors s'exprimer sur les enjeux à venir et partager leur point de vue.

Rappels compétences et délégations des membres du bureau exécutif :

Champ de compétences du président : président de l'exécutif, représentant de l'autorité territoriale et ordonnateur de l'établissement, conserve les domaines de compétences suivants :

- Le volet financier, fiscal et ressources humaines de la structure,
- La communication institutionnelle, interne, externe, de l'ensemble des projets et actions menés et les relations presses,
- La gestion des moyens (facilities management) et des équipements,
- La politique de mutualisation telle que définie dans la loi RCT du 16.12.2010,
- La conduite des réflexions et études relatives aux réaffectations de sites intercommunaux et à la gestion du patrimoine intercommunal et des réserves foncières et immobilières,

Aux fins d'assurer un fonctionnement optimal de la structure, de maîtriser les actions de communication et de jeter les bases d'une politique locale unifiée s'appuyant un projet de territoire partagé, reposant sur une mutualisation des services, des moyens et une coopération étroite des institutions locales au service des habitants,

Délégation de compétence générale des 1^{er} et 2^{ème} vice-présidents + :

M. Roger ISEL, 1^{er} VP, est chargé par délégation de l'animation et de la mise en œuvre des politiques publiques locales relevant du **domaine de l'économie, du commerce, de l'artisanat et de l'industrie,**

M. Charles SCHLOSSER, 2^e VP, est chargé par délégation de l'animation et de la mise en œuvre des politiques publiques locales relevant du **domaine du tourisme, de la culture et des loisirs,**

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 13/10/2014

M. Alfred KREISS, 3è VP, est chargé par délégation de l'animation et de la mise en œuvre des politiques publiques locales relevant de **la cohésion sociale, des services à la famille et de la vie associative,**

M. Jean MULLER, 4è VP, est chargé par délégation de l'animation et de la mise en œuvre des politiques publiques locales relevant du **domaine de l'environnement, du patrimoine et de l'habitat,**

M. Alain FUCHS, 5è VP, est chargé par délégation de l'animation et de la mise en œuvre des politiques publiques locales relevant du **domaine de l'aménagement de l'espace et du développement durable,**

M. Jean-Claude BALL, 6è VP, est chargé par délégation de l'animation et de la mise en œuvre des politiques publiques locales relevant du **domaine de la mobilité, de l'aménagement numérique et des services de proximité aux associations et communes.**

INFO : Point sur le contrat de territoire avec le Conseil général du Bas-Rhin et échanges communes communauté de communes.

Elu référent : Jean-Marie HAAS

Agent référent : Till HARRES

Un point sera fait sur le contrat de territoire signé avec le Conseil général du Bas-Rhin et les ajustements à mi-parcours à apporter.

Une réunion est organisée par le Conseil général à cet effet le 24.10.2014.

TAXE DE SEJOUR INTERCOMMUNALE ET ADDITIONNELLE

INFO : La taxe de séjour intercommunale et départementale : présentation et fonctionnement.

Elu référent : Charles SCHLOSSER

Agent référent : Fabrice KIRSCH

Une taxe de séjour intercommunale est en place depuis 2008 sur le territoire Sauer-Pechelbronn. Cette taxe est complétée depuis cette année d'une taxe additionnelle départementale et la communauté de communes a pu bénéficier à cette occasion d'un soutien à la mise en place d'une plate-forme de télé-déclaration de la taxe de séjour.

Une présentation de la taxe et de ses modalités de gestion sera faite en séance. Néanmoins, les conseillers sont invités à consulter la plate-forme reprenant toutes les informations relatives à la taxe de séjour sur www.sauer-pechelbronn.fr en page d'accueil sous « services en ligne » rubrique « Plate-forme de télé-déclaration de la taxe de séjour.

Documents mis à disposition en séance.

Mise en œuvre en 2008 à la suite de la fusion.

Taxe reposant sur un système déclaratif (déclaration d'activité d'hébergement + déclaration mensuelle du nombre de nuitées vendues).

2 périodes de déclaration,

6 barèmes de tarifs,

103 hébergements,

92 hébergeurs,

1700 lits touristiques,

Remise à plat fin 2013 suite à la mise en place de la taxe additionnelle départementale.

Recette annuelle moyenne : 35 000 € par an entre 2008 et 2013.

Montants déclarés pour 2014 (depuis mars) à ce jour : 32 000 € (mars septembre, déclarations incomplètes, montant tenant compte de la taxe additionnelle).

Procédure : versements à effectuer 2X par an auprès de la trésorerie de Woerth après réception de l'état déclaratif.

Affectation de la taxe de séjour : recette du budget principal affectée au financement de l'office de tourisme intercommunal.

Proposition d'envoi fin de chaque année d'une liste des hébergeurs par commune, pour information et pour correction selon les informations connues en mairie.

DIVERS ET INFORMATIONS

Points divers soulevés en séance.

Aucun point n'a été soulevé en séance.

Informations.

- o Décisions prises par le président dans le cadre des pouvoirs délégués par le conseil communautaire (ligne de trésorerie, marchés publics,...).

Ouverture d'une ligne de trésorerie pour 990 000 € auprès du crédit mutuel après consultation, signé par le Président.

Depuis le 1^{er} janvier 2014 : 68 marchés notifiés.

Depuis le 15 septembre 2014 (dernier conseil communautaire) : 26 marchés notifiés dont

- « réhabilitation de la maison rurale de l'Outre-Forêt : lot 07 ferronnerie – serrurerie » : 1 marché de travaux signé par monsieur Charles Schlosser,

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 13/10/2014

- « assurance dommages ouvrage dans le cadre de la construction d'un bâtiment innovant à Preuschdorf » : 1 marché de services signé par monsieur Roger Isel,
- « étude de sol dans le cadre de la réhabilitation de 2 immeubles à Woerth » : 1 marché de services signé par monsieur Alain Fuchs,
- « assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'animation d'une rencontre des élus du territoire » : 1 marché de services signé par monsieur Jean-Marie Haas,
- « fourniture et installation d'un copieur numérique multifonctions » : 1 marché de fourniture signé par monsieur Jean-Marie Haas,
- « prestation de fourniture de bois lamellé-collé à base de pin sylvestre » : 1 marché de fourniture signé par monsieur Roger Isel,
- « construction d'un bâtiment d'activité (hall + bureaux) lié à la transformation du bois à Eschbach » : 20 marchés de travaux signés par monsieur Roger Isel.

o Planning prévisionnel des réunions à venir :

Lundi 17 novembre : Conseil communautaire,
Lundi 15 décembre : Conseil communautaire,

o Redevances d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères.

Date limite de paiement 31.10.2014. Paiement en ligne possible via le site internet www.sauer-pechelbronn.fr (mise en place ce jour).

Documents annexes :

Néant.

Le président clos la séance à 22 h.

Fait à Durrenbach, le 23/10/2014

Le secrétaire de séance
M. ISEL Roger

Le président
Jean-Marie HAAS



Par ailleurs, si vous souhaitez traiter certains sujets en points divers, je vous remercie de m'en informer au préalable afin que je puisse réunir les éléments de réponse avant la réunion.

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 13/10/2014

